



COMMUNIQUE

Le Directeur Général de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) a l'honneur d'informer les responsables des structures publiques, parapubliques et privées, des collectivités territoriales, des organismes nationaux et internationaux désirant inscrire des agents au titre de l'année scolaire 2021-2022, que le test de niveau d'entrée à l'ENAREF se déroulera le samedi 18 septembre 2021 à partir de 7 heures 30 mn dans les locaux de l'établissement.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les agents des deux (02) sexes en activité dans les structures ci-dessus indiquées et remplissant les conditions suivantes :

- pour le cycle A (option Comptabilité, Fiscalité, Finances, Economie et développement), être titulaire d'une maîtrise ou d'une licence LMD en droit ou en sciences économiques et de gestion, ou d'un diplôme du cycle « B » de l'ENAREF ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;
- pour le cycle A, option aménagement du territoire et développement local, être titulaire d'une maîtrise ou d'une licence en science économique, en géographie, en sociologie, en aménagement du territoire ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;
- pour le cycle B (Option Comptabilité, Fiscalité, Finances), être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme du cycle « C » de l'ENAREF ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle;
- pour le cycle B option aménagement du territoire et développement local, être titulaire du baccalauréat et justifier de trois (03) ans d'expérience professionnelle ou de la catégorie C1 et justifier de cinq (05) ans d'expérience professionnelle.
- pour le cycle C (Option Comptabilité, Fiscalité ou Finances), être titulaire d'un Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier d'une ancienneté de cinq (05) ans.

B. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

1. Pour les candidats des structures privées

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs adressée à monsieur le Directeur Général de l'ENAREF datée et signée du candidat et indiquant ses nom, prénom (s), son adresse e-mail, son numéro de téléphone, le cycle et l'option (Comptabilité, Finances, Fiscalité, Economie et développement, Aménagement du territoire et développement local) ;
- la dernière situation administrative du candidat ou son contrat d'embauche ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis (Maitrise, Licence LMD, BAC, BEPC, diplôme de l'ENAREF ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ;
- un extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif ;
- un curriculum vitae du candidat ;
- une lettre de recommandation de l'employeur ;
- un relevé de compte individuel à jour délivré par la CNSS ;
- un engagement à payer les frais de scolarité dûment signé et certifié par une autorité compétente.

2. Pour les candidats des collectivités territoriales

Les conditions de candidature et la composition des dossiers de candidature des candidats des collectivités territoriales sont celles édictées par les dispositions du décret 2017-703/PRES/PM/MATD/MINEFID/MFPTPS du 2 août 2017 portant conditions d'organisation des examens professionnels et des concours de la fonction publique territoriale.

3. Pour les candidats des structures publiques et para publiques

Les conditions de candidature sont celles édictées par l'acte pris par leur structure pour ouvrir le ou les concours d'entrée à l'ENAREF ;

Les dossiers physiques de candidature seront reçus au Secrétariat de Madame la Secrétaire Générale de l'ENAREF tous les jours ouvrables de 7h30 à 15 heures.

Les frais de dépôt de dossier s'élèvent à cinq milles (5000) FCFA.

Date limite du dépôt de candidature : Vendredi 10 septembre 2021.

C. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le test comporte :

- pour les professionnels, une épreuve de dissertation de 2 heures, coefficient 2 portant sur un sujet de culture générale et une épreuve technique de 3 heures, coefficient 3, selon l'option ;

- pour les candidats titulaires de la maîtrise ou de la licence, : (une épreuve de dissertation de 2 heures, coefficient 2 portant sur un sujet de culture générale et une épreuve technique de 3 heures coefficient 3 (Economie ou Droit pour le cycle A, épreuve technique pour le cycle A, Aménagement du territoire et développement local).

Le test de niveau d'entrée à l'ENAREF se déroulera le samedi 18 septembre 2021 à partir de 7 heures 30 mn dans les locaux de l'établissement.

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 7/20 est éliminatoire.

Pour toutes informations complémentaires, appeler l'un des numéros suivants : (00226) 25505005 / 78 24 06 89 / 70734190/65 31 97 77.

Ouagadougou, le **11 AOUT 2021**

P/le Directeur Général,
la Secrétaire Générale chargée de l'intérim



Amélie Josseline Gisèle BELEM/ZAGRE
Officier de l'Ordre de l'Etalon